

2020 - un excédent comptable de 3,5 millions d'euros :

Le compte financier 2020 est on ne peut plus clair... il met en avant un excédent comptable de 3.5 millions d'euros et indique que l'équilibre des comptes du CHU est constant depuis 2010. Prouvant à qui veut bien l'entendre la robustesse et la bonne gestion de l'établissement...

Avec de si « bons » résultats financiers, c'est à se demander ce qui pourrait bien venir gâcher le tableau...



Mais au fait, d'où sort tout cet argent ? Quel est le réel coût de cette gestion ?

A cet excédent comptable, il faut y rajouter les centaines de millions d'euros liés aux provisions réglementaires **qui ont augmenté**, au fond de roulement ; à la marge brute 81,9 millions d'euros ; à la CAF (capacité d'autofinancement) etc... Et oui Hôpital « Ile de NANTES » oblige, il va bien falloir continuer à trimer pour financer ce nouvel Hôpital non plus à 1 milliard mais à 1,2 milliard d'euros minimum, **pour un taux d'endettement qui sera supérieur à 600 millions d'euros en 2026 contre un taux d'endettement à ce jour de 200 millions d'euros, soit 3 fois supérieur !!!**

Les conséquences inhumaines de "l'excellente" gestion du CHU de Nantes...

Comme chaque année la direction du CHU de Nantes publie son rapport d'activité et son rapport Social concernant l'année précédente. Malgré leurs engagements d'« attirer les professionnels », « de favoriser l'accès aux étudiants », « d'être attentifs à la qualité de vie au travail », « de porter une attention particulière aux trajectoires individuelles », ou encore « de concilier vie privée et vie professionnelle », le constat de la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des hospitaliers demeure...

Monsieur EL-SAÏR (D.G. - CHU de Nantes), puisque vous avouez que l'intensité de travail est trop importante pour garantir la santé physique et psychique des agents, il est temps de Passer aux actes, **EMBAUCHEZ, FORMEZ, NOUS SOMMES ÉPUIÉS.E.S.**

LA POLITIQUE « VOLONTARISTE » EN MATIÈRE D'EMPLOI:



L'augmentation massive de l'emploi précaire ne s'explique pas seulement par la crise sanitaire, celle-ci ne représentant que 156 Equivalents Temps Plein Rémunérés (ETPR) sur les 1650 ETPR d'emplois précaires.

Mais répond pour beaucoup à l'absentéisme galopant institutionnalisé par la pression permanente d'une activité en constante augmentation.

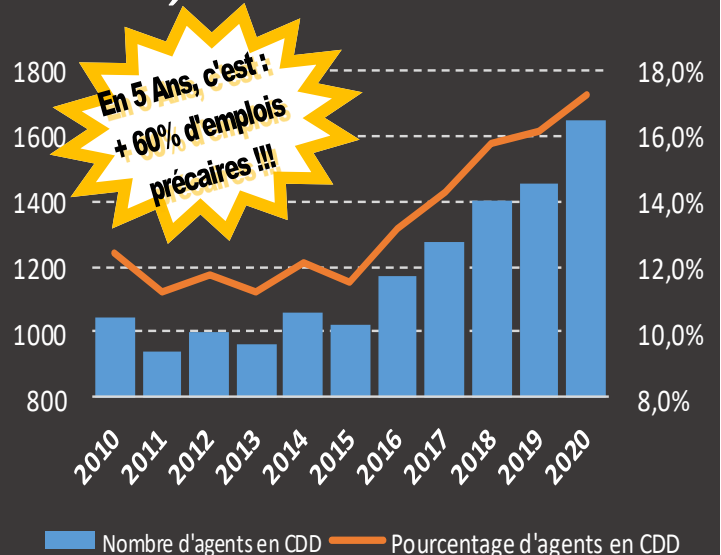
Et malgré ça, ils n'ont même pas le courage de stagiairiser immédiatement les 603 agents en CDD affectés sur des postes vacants!

Entre 2015 et 2020, on observe une diminution de 203 ETPR d'emplois de fonctionnaires et de CDI contre une augmentation de l'emploi précaire de 829 ETPR...

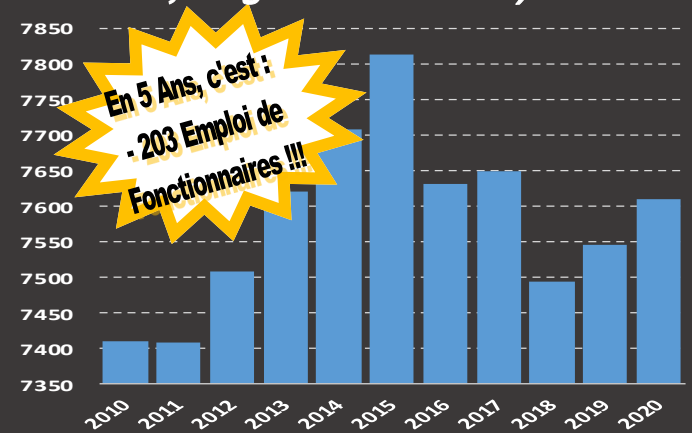
Pour le budget,

Le CHU a des "Idées"!

• Evolution de l'emploi précaire (agents en CDD) en ETPR:



• Evolution de l'emploi stable (agents Titulaires, Stagiaires ou en CDI) en ETPR:



- **Non application des grilles PPCR aux agents contractuels .**
- **Délais de mise au stage toujours beaucoup trop long.**
- **« Gestion » des fins de contrats sans versement des indemnités chômage...**

Cartographie du "Bonheur" et de la Qualité de Vie au Travail au CHU de Nantes...

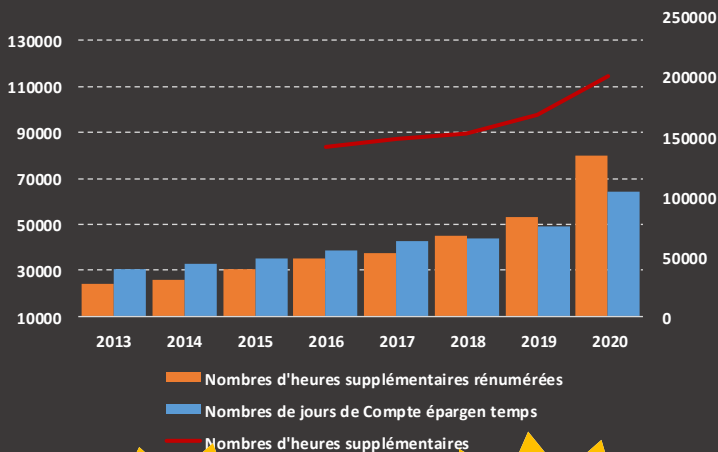
• Evolution du nombre de jours d'arrêts de travail (personnel non médical):



262 329 jours d'arrêts de travail X 2 en 10 Ans !!!

37 747 jours de maladies professionnelles X 10 en 10 Ans !!!

• Evolution du nombre d'heures supplémentaires réalisées et nombre de jour



201 530 heures supplémentaires réalisées X 1,4 en 5 Ans !!!

64 539 jours de C.E.T X 2 en 8 Ans !!!

80 162 heures supplémentaires payées X 4 en 8 Ans !!!

LA POLITIQUE DE « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL » :



Malgré une direction toujours prompte aux effets de communication, le constat reste le même les conditions de travail se détériorent à grande vitesse, les maladies professionnelles se déclarent de plus en plus tôt dans la carrière des agents et sont de plus en plus graves et invalidantes... La surexposition permanente aux risques psychosociaux entraîne de plus en plus d'épuisements professionnels. Mais rassurez vous la direction met tout en œuvre pour ne pas le reconnaître...

ENSEMBLE DISONS STOP À CETTE MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE!!!

POUR LA SANTÉ LA CGT EXIGE:

- **Pour rééquilibrer les organisations de travail qui aujourd'hui sont délétères, il nous faut pas moins de 1400 ETPR supplémentaires.**
- **Pour retrouver l'équilibre vie privée - vie professionnelle, il faut diminuer le temps de travail. La semaine de 32 h sur 4 jours (avec au moins 2 jours de repos consécutifs par semaine) ou la semaine de 30 h sur 3 nuits.**
- **Garantir à tous les agents du CHU deux jours de repos consécutifs par semaine (à minima).**

Face à l'inaction du CHU de Nantes

la CGT interpelle le Procureur de la République :

Monsieur le Procureur de la république,

Nous tenons à porter à votre connaissance, par le biais d'un signalement, la situation préoccupante des salariés du CHU de Nantes.

Depuis de nombreuses années, nous alertons sur les conditions de vie au travail des salariés du CHU de Nantes. Ces conditions ont un impact sur la santé au travail de ces agents que ce soit au niveau physique comme psychologique. Tous les indicateurs sont très préoccupants comme celui de l'absentéisme, les arrêts de travail ont été multipliés par deux en l'espace de 10 ans pour atteindre en 2020 le triste record de plus de 260 000 jours d'arrêts de travail hors personnel médical, soit plus d'un mois d'arrêt de travail par agent ; celui des maladies professionnelles de plus en plus graves et invalidantes amenant à des inaptitudes définitives à exercer leurs fonctions voire à toutes fonctions ; celui des épuisements professionnels et des risques psycho-sociaux en augmentation avec menace de passage à l'acte; celui de l'augmentation des troubles musculo squelettiques.

Les raisons de ce qui s'apparente à de la maltraitance intentionnelle découlent principalement des mesures politico-économiques dirigées contre l'hôpital public. Cette politique maltraitante consiste à mettre à la charge des hospitaliers de très mauvaises conditions de travail de façon à mettre en œuvre des tarifs irréalistes, des soins à bas coût dont la variable d'ajustement est le personnel et ainsi mettre en œuvre une politique dangereuse de rentabilité au détriment de la vie des salariés.

Cette situation que nous qualifions de désastreuse est venue se compliquer avec l'arrivée de la crise sanitaire depuis le mois de mars 2020. L'établissement compte tenu des très mauvaises conditions de travail, de choix politiques et institutionnelles contre productifs en termes de formation et de recrutement pour anticiper les métiers en tension depuis plusieurs années, n'arrive plus à recruter.

Pour faire face à cette hémorragie de l'absentéisme qui s'aggrave considérablement depuis plusieurs semaines, le CHU fait appel à des volontaires dans l'établissement, pour réaliser des heures supplémentaires, dont certaines effectuées hors réglementation. Au 31 décembre 2020, il est totalisé plus de 210 000 heures supplémentaires travaillées et plus de 64 000 jours versés sur un compte épargne temps. Une dette sociale qui gonfle un peu plus chaque année.

En local, les salariés du CHU de NANTES subissent depuis 2008 une particularité celle du financement du nouvel hôpital à l'horizon 2026. Cette particularité consiste à faire supporter aux professionnels déjà très éprouvés par les nombreux plans d'économie imposés aux hôpitaux, ces dernières années, entre autres pour financer les réductions d'impôts et de cotisation du patronat, un désendettement de l'établissement dans des proportions insupportables, de nouveaux investissements sans avoir recours à l'emprunt par de l'auto financement et pouvoir ainsi investir dans le nouvel hôpital chiffré à ce jour à 1,2 milliard d'euros, des objectifs liés à la marge brute, irresponsables.

Nous vous alertons sur les répercussions et conséquences de ces politiques dangereuses et désastreuses sur les professionnels du CHU de Nantes qui peuvent être meurtrières par des passages à l'acte, l'épuisement professionnel physique comme psychologique étant arrivé à un niveau inimaginable et insupportable.

Les autorités doivent prendre la mesure de cette alerte sans délai pour éviter des drames humains.

A ce stade, une augmentation de cette dégradation des conditions de travail se traduirait inévitablement par la fermeture de lits ; ultime mesure qui serait catastrophique autant pour l'espérance de vie des patients (perte de chance) que pour celle des hospitaliers exposés à un fort risque psycho social.

Dans l'attente de mesures urgentes avant qu'il n'arrive des drames humains.

Recevez, Monsieur le Procureur, nos meilleures salutations.

Nantes , le 28 juin 2021.

Le combat continue! On a besoin de vous! C'est le moment pour se syndiquer!

Nom : Prénom :

Etablissement : Service :

Adresse :

N° téléphone : Adresse Mail :

Je souhaite adhérer à la CGT

Je souhaite prendre contact avec la CGT pour avoir plus de renseignements sur la syndicalisation



Siège Social : HOTEL-DIEU, 3, Rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1 02 40 08 45 21 & 02 40 08 45 37

Hôpital G & R Laënnec : 02 40 16 59 48 Hôpital Saint-Jacques : 02 40 84 65 71

Site Internet : www.cgt-chu-nantes.org - e-mail : com@cgt-chu-nantes.org - Facebook : <https://www.facebook.com/cgtchunantes> - Twitter : @CgtChuNantes